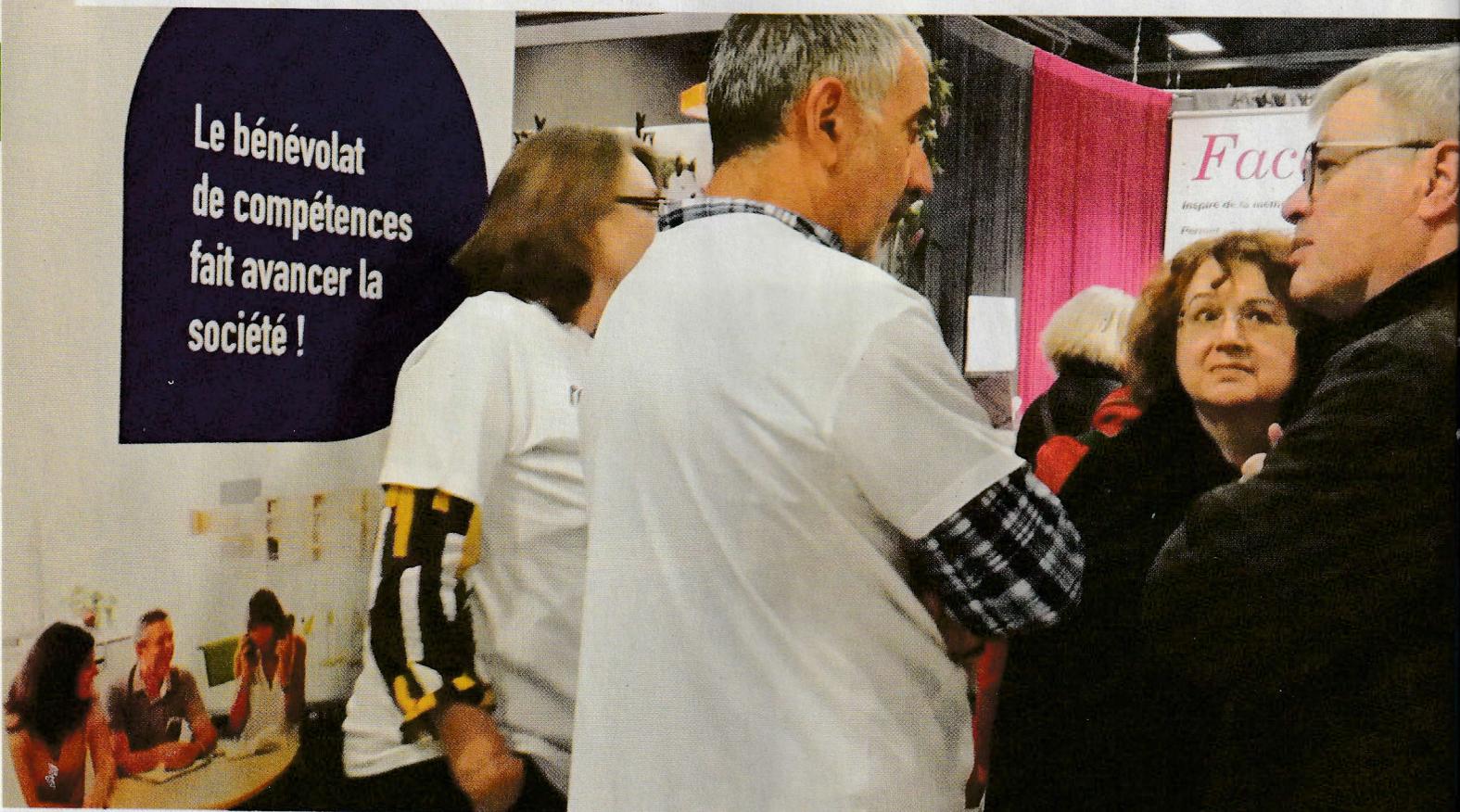


Le bénévolat
de compétences
fait avancer la
société !



Les bénévoles veulent s'engager à la carte

INNOVATION SOCIALE Passerelles et Compétences met en relation des bénévoles avec des associations de solidarité qui ont un besoin ponctuel de main-d'œuvre.

Mettre ponctuellement ses compétences au service d'une association de solidarité : voici ce que permet Passerelles et Compétences (P&C), premier acteur en France à valoriser le bénévolat « de compétences » depuis sa création en 2002. « Le terme n'est pas reconnu

juridiquement. C'est une invention des promoteurs de cette pratique qui renvoie à l'importation dans le monde associatif de compétences propres à

2 500

C'est le nombre d'associations qui ont déjà eu recours au bénévolat de compétences.

l'entreprise – telles que la communication ou la comptabilité – et qui s'adresse majoritairement à des cadres », explique Anne Bory, maîtresse de conférences en sociologie à

l'université Lille I. Il est communément opposé au bénévolat « opérationnel », tourné vers les activités plus manuelles. Qu'ils soient salariés (34 %), en recherche d'emploi (10 %), retraités (26 %) ou à leur compte (26 %), 6 500 bénévoles ont déjà été conquis par ce dispositif dans l'Hexagone. En 2017, 900 missions ont été réalisées par ce biais.

320 bénévoles « passerelles » et 22 antennes

« Les associations font appel à nous lorsqu'elles ont un besoin de main-d'œuvre très ponctuel pour leurs fonctions support (services informatiques, ressources humaines, affaires

Passerelles et Compétences au Salon des seniors à Paris, en avril 2018. 900 missions ont pu être réalisées en 2017 grâce au bénévolat de compétences.

Mauricette Porchmann

juridiques, achat, communication...) ne nécessitant pas de nouvelles embauches», indique la responsable de la communication de P&C Anne-Marie Bjornson, qui fait elle-même partie des 320 bénévoles « passerelles » animant l'association. Et cela notamment pour éviter d'avoir recours à des cabinets de conseil trop onéreux. Grâce aux 22 antennes réparties sur le territoire (de Strasbourg à Lyon, en passant par La Rochelle ou Versailles), P&C fait coïncider ces requêtes avec les profils des bénévoles inscrits dans son vivier. Au total, 2 500 associations – majoritairement avec moins de trois salariés et un budget inférieur à 20 000 euros – ont déjà eu recours à cette forme de bénévolat, le plus souvent pour des besoins de communication ou de recherche de fonds, et pour une durée moyenne de 36 heures (soit une économie évaluée à 4 500 euros).

Martine Sigal, maîtresse de conférences à l'université d'Aix-Marseille spécialisée dans les systèmes informatiques et la gestion de projets, a effectué une dizaine de missions depuis 2013. Elle a, par exemple, accompagné Santé Sud – une association de solidarité internationale marseillaise – pendant trois jours pour optimiser la gestion de ses logiciels. Le tout en poursuivant par ailleurs son activité professionnelle. « Lors des examens de fin de semestre ou des préparations de

colloques, il m'est difficile de libérer du temps hors de mon travail d'enseignante-chercheuse. P&C m'a permis, malgré cela, de garder un pied dans le monde associatif », apprécie-t-elle. Selon France Bénévolat [1], 46 % des

“ Valoriser le bénévolat des demandeurs d'emploi est une bonne idée, mais la frontière avec le travail gratuit est poreuse ”

ANNE BORY,
maîtresse de conférences à l'université Lille I

Français estiment en effet que le manque de temps est un frein à leur engagement.

Un engagement post-it

Pour qu'une mission soit acceptée par Passerelles et Compétences, elle doit être compatible avec l'activité professionnelle du bénévole, notamment afin d'éviter les risques de salariat déguisé, et avoir un objet solidaire. « Nous ne travaillons pas, a priori, avec des clubs sportifs, sauf s'ils ont vocation, par exemple, à promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes », précise Anne-Marie Bjornson. Aucun critère n'a cependant été défini à l'échelle nationale, ce qui laisse les antennes libres de travailler avec les associations qui respectent, selon elles, ces conditions.

« Il n'y a pas de crise du bénévolat en France », assure le délégué général de

l'association, Philippe Moracchini. En 2016, l'Hexagone comptait 20 millions de bénévoles. Si le taux d'adhésion des bénévoles est stable depuis trente ans [2], « des analyses sociologiques montrent aussi que les envies et les possibilités d'engagement sont plus ponctuelles », explique Anne Bory. Suivant les normes de l'entreprise, nombre de bénévoles plutôt diplômés recherchent des résultats à court terme, visibles et mesurables : ils favorisent un engagement « post-it » [3]. » En témoigne notamment l'essor des plates-formes en ligne (voir encadré).

Chez P&C, cela s'est traduit par le développement de deux nouveaux types de missions, orientées vers les jeunes actifs : les « missions flashes » – pour une durée de trois ou quatre heures – et les demandes « PCclics » – simple échange téléphonique avec une association sur un point spécifique. C'est ce qui a convaincu Marie Delforge, cadre à La Poste, de franchir le cap. Depuis décembre, elle a effectué deux missions de communication pour l'association Albatros, qui accompagne des malades en fin de vie. « Sans cette formule, je n'aurais pas pu concilier mon emploi et mon envie d'engagement associatif », admet-elle.

Conquérir de nouveaux publics

Après avoir connu, depuis sa création, un fort engouement et une progression continue du nombre de bénévoles inscrits sans mener d'actions particulières, P&C a atteint un plateau dans son développement. Financée par les contributions des associations – variables en fonction de leur taille (20 à 30 euros par an pour les plus petites) – et surtout par des fondations privées (Fondation Daniel & Nina Carasso, ▶

TENDANCE

Le bénévolat 2.0

Selon l'étude d'impact de Passerelles et Compétences (P&C), sans le bénévolat de compétences, 35 % des associations accompagnées n'auraient pas satisfait leurs besoins. De l'autre côté, le « manque d'occasion » est un frein à l'engagement de 30 % des non-bénévoles. Outre P&C, des intermédiaires en ligne se développent donc pour faire coïncider les deux extrémités de la chaîne : Diffuz, Makesense, Tous bénévoles, Benenova... « Il est encore trop tôt pour savoir si l'émergence de ces plates-formes répond à de réels besoins des associations ou davantage aux envies d'un profil particulier de bénévoles ; avec le risque de délégitimer une forme plus pérenne et moins qualifiée d'engagement », nuance la sociologue Anne Bory.

[1] « L'évolution de l'engagement bénévole associatif en France, de 2010 à 2016 », France Bénévolat, mars 2016, <https://bit.ly/2HngUTR>

[2] « Trente ans de vie associative », Insee Première n° 1580, janvier 2016.

[3] « L'engagement post-it est au goût des jeunes », par Justin Delépine, Alternatives Economiques, <https://le.cx/m4xG>

► Fondation du Crédit Mutuel, Fondation Caritas France...), P&C peut compter sur un budget de 442 000 euros (en 2016) qui lui permet de financer ses cinq équivalents temps plein. Elle souhaite désormais promouvoir le bénévolat de compétences auprès du grand public, des institutionnels, du monde de l'économie sociale et solidaire (ESS) et aussi d'entreprises qui encourageraient leurs salariés à s'investir dans le bénévolat de compétences dans le cadre de leur politique de ressources humaines ou de responsabilité sociale et environnementale (RSE). « Nous ne nous inscrivons pas pour autant dans la logique du mécénat de compétences », souligne Anne-Marie Bjornson (voir encadré ci-contre).

Se former autrement

P&C entend également faire valoir son rôle de formateur. L'Association pour l'emploi des cadres (Apec) oriente d'ores et déjà certains cadres en reconversion vers P&C. Véronique [4], ancienne cadre dans une multinationale agroalimentaire, s'est retrouvée au chômage à plus de 50 ans et est devenue bénévole « passerelle » à raison de deux jours par semaine pendant un an. Menant de front ses recherches d'emploi, elle a retrouvé un poste dans une PME. « P&C m'a permis de garder un pied dans le monde du travail et des liens sociaux, rendant mes candidatures beaucoup plus efficaces », confie-t-elle.

Christine Fortunier a de son côté fait carrière dans la communication.

DISPOSITIF

Mécénat de compétences : une optique différente

Le mécénat de compétences consiste, pour une entreprise, à mettre à disposition, sur son temps de travail, un salarié volontaire au profit d'un projet d'intérêt général. A raison d'un jour par semaine par exemple ou à quasi-temps plein dans le cadre d'accords de préretraite. De par l'ingénierie interne qu'il requiert (identification des structures, sélection des compétences adaptées...), le mécénat de compétences reste surtout le fait de grands groupes. Il représentait, en 2016, 12 % du budget du mécénat d'entreprise, soit 420 millions d'euros. La raison de ce développement récent ? « Outre des bénéfiques en matière d'image, nombre d'entreprises y voient un moyen de renforcer l'attachement de leurs salariés à un projet collectif », analyse Anne Bory. Passerelles et Compétences accueille aujourd'hui onze « passerelles » dans cette situation, mais vise à limiter le nombre de ces salariés, dont l'optique diffère de celle des bénévoles classiques et qui sont contraints de respecter des horaires de bureau, qui ne correspondent pas forcément aux attentes des associations.



Séminaire de la Croix-Rouge auquel ont participé des salariés de Devoteam Management Consulting. En 2016, le mécénat de compétences représentait 12 % du budget du mécénat d'entreprise.

Privée d'emploi suite à un déménagement à Poitiers, elle découvre P&C lors d'un forum sur l'ESS et a notamment aidé un collectif d'habitants à mettre en place une épicerie mixte et solidaire. « J'ai dû apprendre de nouvelles habitudes de travail. Cela demande beaucoup de recul et d'humilité », précise-t-elle. Sans être directement à l'origine de sa nouvelle embauche, au sein d'une PME spécialisée dans le stockage d'énergie, son engagement associatif lui a aussi permis d'acquérir de nouvelles compétences, qui ont été appréciées.

Depuis le 1^{er} janvier 2017, le compte personnel d'activité (CPA) attache les droits de formation non

plus au statut de l'emploi, mais aux individus. Grande nouveauté, il intègre un compte d'engagement citoyen (CEC), qui valorise l'engagement associatif. « Le bénévolat de compétences est de moins en moins perçu comme une activité détournant de la recherche d'emploi et davantage comme un élément constitutif de la formation professionnelle », se réjouit Anne-Marie Bjornson. « Si P&C répond aux demandes d'un monde associatif qui a besoin de compétences, cela ne doit pas mener à ne valoriser que les profils de bénévoles les plus qualifiés, ce qui renforcerait la sélectivité sociale qui règne déjà dans ce secteur », souligne néanmoins Anne Bory [5].

La direction de l'association envisage un rapprochement avec Pôle emploi, mais fait encore preuve de prudence. « Valoriser le bénévolat des demandeurs d'emploi est une bonne idée, mais la frontière avec le travail gratuit est poreuse, nuance Anne Bory. Surtout s'il devient une condition au versement de certaines aides, type RSA. »

La décision prise en février 2016 par le département du Haut-Rhin de conditionner le versement du RSA à la réalisation de sept heures de bénévolat par semaine avait ainsi été invalidée par le tribunal administratif de Strasbourg. Sans renoncer au principe, le département (tout comme son voisin du Bas-Rhin) incite désormais au bénévolat – au lieu d'y obliger –, faisant de cet engagement une composante de sa politique d'insertion.

■ Aude Martin

[4] A désiré conserver l'anonymat.

[5] « La sphère de l'engagement associatif : un monde de plus en plus sélectif », par Denis Bernardeau Moreau et Matthieu Hély, octobre 2007, <https://bit.ly/2HMTvLy>